

NEMAPLUS



contre les ravageurs

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 453/2010)

Nom commercial: Nemaplus

Date de révision: 27.07.2021
Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit	Nemaplus
Nom de la substance	Nématodes entomopathogènes <i>Steinernema feltiae</i>
N° CE	Non disponible pour les organismes vivants
N° CAS	Non disponible pour les organismes vivants

1.2 Utilisation

Produit biologique pour la protection des plantes, insecticide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Distributeur:	AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative
Adresse:	Nordring 4 CH - 4147 Aesch
Contact:	Service clientèle
Téléphone:	+41 (0) 58 434 32 82
E-Mail:	bioprotect@fenaco.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008, annexe VII (substances):

Aucune

Classification selon la directive 67/548/CEE ou la directive 1999/45/CE (substances ou mélanges):

Aucune

Classification selon la directive (CE) n° 1907/2006

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage selon la directive (CE) n° 1272/2008

Classe de danger

Aucune

Pictogramme / Symbole de danger

Aucun

Mot de signalisation / Identification des dangers:

Aucun

Consignes de sécurité

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition l'emballage ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter de respirer les aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation.

Porter des gants de protection.

Informations de dangers supplémentaires

Contient des *Steinernema feltiae* (type de nématodes entomopathogènes). Peut entraîner des réactions allergiques. Pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement, respecter les instructions d'utilisation.

Autres dangers et consignes de sécurité

Attention pesticides.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

Ne pas utiliser l'emballage d'origine ou des conteneurs vidés à d'autres fins.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Composant principal de la substance active

- Nom de la substance: *Steinernema feltiae* (organisme vivant, nématode entomopathogène)
- N° CE: Non disponible pour les organismes vivants
- N° CAS: Non disponible pour les organismes vivants

Impuretés, adjuvants de stabilisation et constituants individuels

- Pas d'additifs soumis à étiquetage

3.2 Mélanges

Pas de mélange de substances actives. Pas d'adjuvant soumis à étiquetage.

RUBRIQUE 4: Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Uniquement en cas d'inhalation massive : Éloigner la victime de la zone dangereuse et la placer à l'air libre en vous protégeant. En cas d'irritation persistante des voies respiratoires ou de détresse respiratoire, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Nettoyer immédiatement les parties corporelles concernées sous l'eau courante avec du savon.

Après contact avec les yeux

Rincer l'œil pendant 10 minutes sous l'eau courante, paupière ouverte. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche, recracher le liquide. Boire abondamment (de l'eau). Aucune autre aide de premiers secours n'est nécessaire.

4.2 Principaux symptômes aigus ou différés et effets

Irritation des yeux et des voies respiratoires

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Le produit ne brûle pas. Déterminer les mesures d'extinction en fonction de l'environnement et des causes de l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun

5.3 Conseils destinés aux pompiers

Aucun

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Porter une protection respiratoire, des lunettes de protection et des gants. Recueillir mécaniquement, éviter la formation de poussière (humidifier). Nettoyer les objets contaminés et le sol avec de l'eau.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Aucune

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Porter une protection respiratoire, des lunettes de protection et des gants. Recueillir mécaniquement, éviter la formation de poussière (humidifier). Nettoyer les objets contaminés et le sol avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection contre les incendies et les explosions

Aucune

Mesures visant à empêcher les poussières et les aérosols

Aucune

Mesures de protection de l'environnement

Aucune

Mesures générales d'hygiène

Lors de l'application, ne pas manger ou boire. Se laver les mains après utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr tenant compte des incompatibilités

Informations sur les conditions de stockage

Stocker au frais (4 - 10 °C) et à l'ombre. Ne pas congeler. Ne pas exposer directement au soleil.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucune

7.3 Utilisations finales spécifiques

Lignes directrices spécifiques à la branche et au secteur

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres à surveiller

Aucun

8.2 Restriction et contrôle de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Aucun

Mesures de protection individuelle - équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection
Protection de la peau	Gants
Protection respiratoire	Masque anti-poussières

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect	
- État physique	Poudre
- Couleur	Ocre
Odeur	Argile humide
Seuil olfactif	Inconnu
Valeur pH	7 - 8 (100 g/l eau, 20 °C)
Point de fusion/point de congélation	0 °C/-1 °C (le produit contient de l'eau)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	100 °C (le produit contient de l'eau)
Point d'éclair	Non inflammable
Taux d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux)	Non inflammable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion supérieures/inférieures	Non inflammable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Densité relative	Inconnue
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Inconnu
Température d'auto-inflammation	Inconnue
Température de décomposition	Inconnue
Viscosité	Inconnue
Propriétés explosives	Aucune
Propriétés oxydantes	Inconnues

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

Inconnue

10.2 Stabilité chimique

Inconnue

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Inconnue

10.4 Conditions à éviter

Températures < 4 °C et > 30 °C

10.5 Matériaux incompatibles

Inconnus

10.6 Produits de décomposition dangereux

Inconnus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques de la substance active

Toxicité aiguë

> 5 g/kg (souris, voie orale, sous-cutanée, intrapéritonéale)

Effet corrosif/irritant sur la peau

Aucun

Graves lésions oculaires/irritation des yeux

Aucune

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Inconnue

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité pour les organismes non visés

Non toxique ou pathogène pour les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les poissons, les abeilles et les vers de terre. Les effets sont limités aux insectes vivant au sol.

Persistance et dégradabilité

Non applicable

Potentiel de bioaccumulation

Non applicable

Mobilité dans le sol

Non applicable

Résultats des évaluations PTB et vPvB

Non applicable

Autres effets indésirables

Inconnus

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthode de traitement des déchets

Traitement des emballages contaminés

Déchets papier ou emballages usagés

Codification des déchets selon le catalogue européen des déchets (CEE)

Précautions particulières

Aucune

Règlements UE ou autres règlements pertinents

Aucun

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non soumis aux réglementations sur le transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR/RID

Non soumis aux réglementations sur le transport.

Code IMDG / ICAO-TI / IATA-DGR

Non soumis aux réglementations sur le transport.

14.3 Classes de danger pour le transport

Non soumis aux réglementations sur le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Aucune

14.5 Risques environnementaux

Étiquetage des substances dangereuses pour l'environnement

ADR/RID / code IMDG / ICAO-TI / IATA-DGR: Non

Polluant pour les eaux: Non

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Catégorie de pollution (X, Y ou Z) : Non soumis aux réglementations sur le transport.

Type de bateau (1, 2 ou 3) : Non soumis aux réglementations sur le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucun

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

Avis de non-responsabilité

Exclusion et limitation de la responsabilité :

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues à partir de sources que nous estimons fiables. Toutefois, ces informations sont fournies sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, ne fait aucune déclaration ou garantie de quelque

nature que ce soit, expresse ou implicite, quant à la qualité marchande, à l'adéquation à un usage particulier ou à toute autre nature en ce qui concerne les informations ou le produit auquel elles se rapportent. La seule responsabilité d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, en ce qui concerne les produits identifiés à la satisfaction d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, comme étant défectueux ou non conformes sera le remplacement de ces produits conformément aux instructions d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative. Ce recours de la manière décrite dans le présent document constitue l'exécution des obligations d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, en vertu de toute responsabilité contractuelle, délictuelle ou autre découlant des produits ou de leur utilisation. AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, ne peut être tenue responsable des dommages accessoires, spéciaux, consécutifs ou indirects.